

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 274 brogeant l'arrêté n° 488 du 18 juillet 1941 créant provisoirement un cercle administratif à Obock.

n° 274

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
28 avril 1942

Numéro JO  
n° 4 du 30/04/1942

Date du numéro  
30 avril 1942

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, commandeur de la Légion d'honneur.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le décret du 4 juin 1938 sur l'organisation de la justice indigène

**Vu** l'arrêté du 19 janvier 1939 portant réorganisation territoriale de la Côte française des Somalis

**Vu** l'arrêté n 488 du 19 juillet 1941 créant provisoirement un Cercle administratif à Obock

Le Conseil d'administration entendu dans sa séance du 28 avril 1942,

### TEXTE INTÉGRAL

Article unique. — L'arrêté n° 488, du 18 juillet 1941, est abrogé pour compter du 1er mai 1942.

**NOUAILHETAS.**